

La voix de l'opposition de gauche

Ah, si au moins la Banque de France pouvait retrouver son « indépendance »,
qu'est-ce qu'on vivrait heureux !

A propos de l'éditorial de D. Gluckstein paru dans le numéro 130 d'*Informations ouvrières*, l'hebdomadaire du POI

« Le déficit, la dette, les agences de notation... Incontournables, nous dit-on. Allons donc... Ces marchés financiers et agences de notation qui semblent surgis de nulle part n'ont pas toujours été en situation de dicter leur loi. Ils le font aujourd'hui parce que deux gouvernements leur ont ouvert la voie : le gouvernement (de droite) qui, en 1973, modifie les statuts de la Banque de France (qui finançait, jusque-là, et sans intérêts, les investissements de l'Etat) pour pousser à emprunter sur les marchés financiers ; et le gouvernement PS qui, en 1992, fait ratifier le traité de Maastricht, qui instaure « l'indépendance de la Banque de France », supprimant toute possibilité de faire financer par elle les dépenses publiques. Deux mesures gouvernementales prises dans un seul but : créer la dette, permettre aux spéculateurs de s'en servir pour obtenir des gouvernements le paiement d'intérêts de plus en plus monstrueux (aujourd'hui, deuxième budget de l'Etat). »

Parce que comprenez, camarades, avant 1973 la Banque de France devait être au service des intérêts des travailleurs ! Comment cela, non ? Ah, elle était déjà au service des capitalistes, vous m'en direz tant ! Mais alors Gluckstein cherche à nous embobiner et à nous détourner de notre objectif qui est de faire main basse sur toutes les banques, à commencer par la Banque de France. Disons que s'il posait directement cet objectif, il faudrait qu'il définisse les moyens politiques pour y parvenir, abatte les institutions de la Ve République et il n'y tient pas. Mais pourquoi donc ? Devinez.

Et il enfonce le clou pour interdire toute issue politique aux militants de son parti et aux travailleurs :

« Les travailleurs en concluront : si des gouvernements ont pu, hier, remplacer les mécanismes existants par d'autres dans le seul but de créer une dette qui sert à détruire les conquêtes ouvrières, alors un gouvernement qui prendrait en charge les intérêts ouvriers pourrait faire l'inverse ! Il pourrait annuler la dette, renationaliser les banques et rétablir le financement sans intérêts de la dépense publique. Pour cela, il lui faudrait dénoncer les traités de Maastricht, d'Amsterdam, de Lisbonne, et rompre avec l'Union européenne. »

Eh oui, il n'y a pas trace des institutions de la Ve République qui sont l'obstacle politique à abatte avant de pouvoir s'attaquer aux fondements du capitalisme, dont l'expropriation des banquiers sans indemnité ni rachat et prendre le contrôle de la Banque de France. Mais dites donc, quand il évoque la « dépense publique », c'est celle d'un Etat capitaliste ou celle d'un Etat ouvrier ?

Est-ce que quelque part il vous a parlé de renverser l'Etat capitaliste, non, alors par déduction vous avez la réponse à votre question, sinon demandez-la à Morales ou à Chavez !

Du coup, son gouvernement ouvrier qu'est-ce qu'il vient faire là-dedans ? Rien, c'est du vent, du bidon, une posture et rien d'autre, comme le reste de son éditorial.

Que dit-il quand il écrit « Ces marchés financiers et agences de notation qui semblent surgis de nulle part n'ont pas toujours été en situation de dicter leur loi », vous en pensez quoi, cette question est-elle correctement posée selon vous ? En passant, les deux principales agences de notation sont américaines, Moody's et Standard & Poor's, et elles datent respectivement de 1919 et 1922, hier quoi !

Pour répondre à votre question, cela veut dire que les agences de notation dictent leur loi. Nous voilà bien avancés, vous êtes assurément du genre perroquet à apprendre des trucs par coeur sans réfléchir plus loin ! En êtes-vous bien sûr, le gouvernement n'accepterait-il pas plutôt qu'elles lui dictent ce qu'il veut bien qu'elles lui dictent ? Ne serait-il pas par hasard le gouvernement des agences de notation, des banquiers ?

Il a écrit plus haut que deux gouvernements leur avaient « ouvert la voie », implicitement cela signifie qu'ils en ont été les complices, mais on peut très bien penser qu'ils ont simplement commis une grave erreur, pour un peu on pourrait se dire qu'ils ont seulement manqué de perspicacité et qu'ils n'en sont pas totalement responsables, à l'époque ils ne pouvaient pas imaginer où cela nous conduirait...

Vu sous cet angle, évidemment, c'est déjà moins clair. Vous voyez qu'en coupant les cheveux en quatre on parvient à démêler le vrai du faux semblant, du trompe l'oeil du lecteur pas très attentif que vous êtes.

C'est tout un art, il existe de véritables professionnels en la matière et Gluckstein en fait partie, tenez un dernier exemple qui l'illustre encore.

Il écrit : « *Un tel front uni implique de ne pas se prêter aux « consultations » et autre « dialogue social » auxquels le gouvernement invite les organisations pour les associer à la mise en place...* », foutaise, puisqu'elles participent à des dizaines et des dizaines d'organismes tripartites ou d'institutions comme le Conseil économique et social, aux conseils d'administrations des entreprises nationalisées et j'en passe, que le POI ne dénonce pas et ne combat pas, dont il ne parle absolument jamais, elles vont même jusqu'à légitimer la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité, c'est jusqu'au cou qu'elles participent aux institutions ou à la gestion de pans entiers de l'économie capitaliste, à part cela elles seraient indépendantes et ne seraient pas intégrées à l'Etat !

Au POI, ils hurlaient « retrait » , il n'y a rien à négocier, au moment de la bataille sur les retraites, mais avant, pendant et après, vous les avez entendus dénoncer et combattre la participation des syndicats au COR, pas une seule fois, jamais entre les n°90 et 130 d'*Informations ouvrières*, soit du 25 mars 2010 au 5 janvier 2011. C'est à l'aide du moteur de recherche très puissant inclus dans Adobe Acrobat version 8 que je peux fournir ce diagnostic, on tape un mot dans la case recherche et on passe toutes les pages du journal en revue pour voir s'il y est présent ou non, il n'y a pas plus simple et plus efficace comme outil, et incontestable.

Une seule fois ils ont évoqué sa composition, dans le n°91 à la page 2, sans produire la moindre critique envers les syndicats notez bien, ils se sont bornés à dresser un simple constat que je reproduis ici : « *Qu'est-ce que le COR ?* »

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a été mis en place le 10 mai 2000 par Lionel Jospin, alors Premier ministre du gouvernement Chirac-Jospin-Gayssot-Voynet. Il comprend des parlementaires, des représentants des patrons, des représentants de tous les syndicats, des experts et des représentants de l'Etat. Il peut « formuler toutes recommandations ou propositions de réforme » pour « assurer la viabilité financière » des régimes de retraite. C'est ainsi qu'en 2003, il a contribué à l'élaboration de la loi Fillon, qui a fait passer, entre autres, le nombre d'annuités de cotisation pour les fonctionnaires de 37,5 à 40 ans et plus. Il doit remettre à Nicolas Sarkozy dans les jours qui viennent un rapport sur la « réforme » des retraites, qui devrait contenir des propositions sur un nouvel allongement de la durée de cotisation et « l'alignement » du système de retraite des fonctionnaires sur celui des salariés du privé ! »

Dans ces conditions, que vaut leur dénonciation du consensus entre le gouvernement et le patronat d'une part, et les syndicats et le PS et ses satellites d'autre part ? Du vent et je vais expliquer pourquoi.

Le consensus avec le gouvernement, les syndicats le réalisent dans ces organismes de collaboration de classes, et quand ils prennent position publiquement sur un projet de loi ou une mesure avancée par le gouvernement, tout est déjà bouclé en amont ; déjà que les dirigeants syndicaux pourris ont une longueur d'avance sur nous dans la mesure où ils contrôlent les syndicats et déterminent quel contenu ils vont donner à leur mandat, comme si cet handicap ne suffisait pas, on les laisse agir à leur guise dans ces organismes, donc quand on décide d'engager le combat contre un projet de loi, il est dès lors trop tard !

C'est dès l'annonce de la formation de ces organismes qu'il faut engager le combat contre les appareils pour leur interdire d'y participer, il faut sortir l'artillerie lourde et mettre à contribution les sections syndicales d'entreprises ou d'administrations, les partis ouvriers, tous les militants disponibles pour mener cette bataille, par voie de pétitions, tracts, affichages, réunions, etc. Rien ne dit qu'on parviendra à notre fin, ne nous faisons pas d'illusions, mais au moins on serait en ordre de bataille dès le premier jour de l'annonce d'un nouveau mauvais coup contre notre droit, cela permettrait d'organiser ou de mobiliser travailleurs et militants plus tôt.